

INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 28 juin 2014

Cher(e)s ami(e)s,

J'ai le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale principale qui se tiendra **le samedi 28 Juin 2014 de 10h à 17h au parc des expositions d'Amiens en Picardie.**

L'assemblée générale est un rendez-vous central dans la vie associative de l'APF. En effet, dans le dialogue entre tous les participants, elle leur permet de prendre la mesure de l'année passée et de porter des orientations pour l'année à venir.

Ainsi, l'assemblée générale est tout à la fois un espace de participation à la vie de l'association et un lieu de rencontre et d'échanges entre les acteurs APF. Elle doit permettre aux participants de mieux comprendre les ambitions et le fonctionnement de l'association. Elle doit également nous permettre de renforcer le sentiment d'appartenance à l'APF.

Cette année, l'assemblée générale sera notamment marquée par un compte rendu de la mission UNEDE – Une Nouvelle Etape de Démocratie Ensemble – telle qu'elle a été engagée par la motion 5 adoptée par l'assemblée générale 2013, à Chartres.

Dès maintenant tous les adhérents qui souhaitent participer à l'assemblée générale sont invités à s'inscrire soit en retournant le bulletin d'inscription ci-joint, soit en complétant le formulaire sur le site **www.apf.asso.fr**

Conformément à nos statuts, je vous rappelle que seuls les adhérents depuis au moins le 28 juin 2013 (ayant donc au moins 12 mois d'adhésion) et à jour de cotisation ont le droit de voter lors de l'assemblée générale.

Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée générale, vous pouvez mandater un adhérent qui vous représentera lors des votes en remplissant le «Bon pour pouvoir».

Dans l'attente de vous accueillir à ce temps important de la vie de notre association.
Très cordialement.



Alain Rochon,

Président

-Retrouvez toutes les informations pratiques de l'Assemblée générale page 2 -

**Samedi 28 juin 2014 de 10h00 à 17h00, accueil à partir de 9h00
au parc des expositions d'Amiens (80)
Mégacité, Avenue de l'Hippodrome www.megacite.fr**

Pour participer à l'assemblée générale :

L'assemblée générale de l'association est ouverte « aux adhérents inscrits depuis au moins un an (28 juin 2013 à minima) et à jour de leur cotisation. Les bénévoles et les salariés non adhérents peuvent y participer sans voix délibérative » (article 5.1 des statuts de l'APF).

Si vous souhaitez participer à l'assemblée générale,

vous devez vous inscrire individuellement :

- soit en remplissant le formulaire accessible sur le site internet : www.apf.asso.fr (actualité « Assemblée Générale » en page d'accueil)
- soit en complétant le formulaire papier, disponible auprès de votre délégation ou sur le site internet de l'APF, et en le renvoyant au siège de l'APF.

Les inscriptions seront closes le 6 juin 2014

Les frais liés à une participation à l'assemblée générale sont à la charge de chaque participant, sauf pour deux personnes par département (le représentant départemental et le suppléant pris en charge par la délégation) et pour les membres du Conseil d'administration.

Une contribution de 15 euros est demandée à chaque participant pour le déjeuner, à régler à l'inscription, sauf pour les accompagnateurs et les enfants de moins de 10 ans.

Si vous souhaitez voter mais ne pouvez pas assister à l'assemblée générale,

vous pouvez donner procuration à un adhérent, lui-même inscrit depuis au moins 12 mois et à jour de cotisation, qui vous représentera lors des votes. Pour cela, il vous suffit de remplir le bon pour pouvoir (disponible auprès de votre délégation ou sur le site de l'APF) et de le renvoyer au siège de l'APF avant le 6 juin 2014.

Déroulement de la journée :

A partir de 9h00	Accueil et émargement
10h00	Ouverture de l'assemblée générale
12h30	Déjeuner sur place
13h30	Reprise de l'assemblée générale
17h00	Clôture de l'assemblée générale
	Un pot sera offert à l'issue de cette journée

Ordre du jour indicatif de l'assemblée générale

Conformément aux statuts, l'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Présentation du rapport moral et du rapport d'activités 2013, débat
- Présentation du rapport financier 2013 et rapport des commissaires aux comptes, débat et vote
- Montant des cotisations pour l'année 2015, débat et vote
- Présentation des conclusions de la mission UNEDE, Une Nouvelle Etape de Démocratie Ensemble
- Motions de l'assemblée générale 2014, débat et vote
- Table Ronde : l'habitat vecteur d'inclusion, débat

Après validation par le Conseil d'administration dans sa séance du 24 mai 2014, les rapports et motions soumis aux débats et votes de l'assemblée générale seront transmis par courrier début juin 2014 aux adhérents inscrits à l'assemblée générale.